



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2022/22-0301

CFVU DU 17 MARS 2022

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JANVIER 2022.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 17 mars 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE 20 JANVIER 2022.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 24/03/2022.*

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	31
Nombre de votes pour	31
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.